



COMPTE RENDU

Comité Technique Local du 05/10/2016

Ce CTL devait se tenir le 27 septembre 2016. Il a été reporté du fait de l'absence du syndicat SOLIDAIRE 47 (la CFDT n'ayant plus d'élus venant siéger, le quorum n'était pas atteint) qui n'avait pas prévenu les autres organisations syndicales ... Ni même son expert qui se trouvait SOLITAIRE !!!

C'est également regrettable dans cette période de volonté d'unité syndicale, d'autant plus que la veille, nous avons croisé les représentants solidaires 47.

Avant les discussions des points à l'ordre du jour, la CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

Le gouvernement actuel utilise la DGFIP comme premier pourvoyeur des suppressions d'emplois de fonctionnaires.

Et ce ne sont pas les prochaines annonces de notre Direction Départementale qui vont améliorer nos effectifs. Bien au contraire ! Les prochaines restructurations de services confirment l'adaptation du réseau aux suppressions d'emplois.

"Moins d'effectifs, mais dans de meilleures conditions et des rémunérations revalorisées", nous affirmait t'on. Il suffit de voir comment nos collègues au 3^e étage de la Cité Administrative ont été entassés et avec quels moyens de travail ! Ou bien encore, comment nos collègues de Marmande subissent encore et toujours la chaleur et le bruit.

Tout cela pour se rendre compte que ce sont toujours des paroles en l'air !!!

Et le passage en force de la loi EL Khomri et du Parcours Professionnels Carrières Rémunérations n'est pas fait pour calmer les esprits.

La fermeture de trois trésoreries mixtes à la fin de l'année, le transfert de l'activité hospitalière vers un pôle départemental fixé à AGEN, sans renforcer la structure, la concentration des services d'enregistrement et du cadastre à la Cité, la création d'une FIE départementale (au détriment des FI existantes) vont encore plus dramatiquement limiter les possibilités de mutations et les choix des agents de la DGFIP.

Mme SIRE, présidente de ce CTL a indiqué qu'elle apporterait certaines réponses à cette déclaration lors des débats des thèmes soumis à ce CTL.

L'ordre du jour à l'ordre du jour était le suivant

1) PV du CTL du 26/04/2016	8) Groupe de travail "enregistrement"
2) Aménagement accueil d'orientation du SIP de TONNEINS	9) travaux immobiliers CFP MARMANDE
3) Fusion informatique base ILIAD du SIP de VILLENEUVE	10) Travaux immobiliers à la cité administrative d'AGEN
4) Création d'une FIE départementale (remplacement de FI existantes)	11) recrutement "service civique"
5) ASR 2017 (Aménagement Structure Réseau)	12) recrutement apprentis
6) Gel de poste du comptable de la paie départementale	13) recrutements "PACTE"
7) groupe de travail SIP	14) Questions diverses

1) Le procès verbal du 26 avril 2016, n'a pas fait l'objet d'observations particulières et a été approuvé.

2) A m é n a g e m e n t d u S I P T O N N E I N S g u i c h e t a c c e i l	<p>Guichet permettant, le cas échéant, que deux agents puissent assurer l'accueil du public.</p> <p>Les personnels concernés n'ayant pas émis d'objections particulières, la CGT s'est abstenue en rappelant, tout de même, que cela était la conséquence et l'adaptation du réseau aux suppressions d'emplois et aux restructurations des missions.</p> <p>En complément, Mme SIRE a indiqué qu'une réflexion était en cours pour envisager un réaménagement du SIP en 2017.</p>
---	---

3) Fusion informatique base ILIAD du SIP de VILLENEUVE

Cette opération consiste à fusionner les deux secteurs de la base informatique ILIAD du SIP avec une mise à jour pour une date d'effet au 01 janvier 2017.

La CGT a souligné que cela pouvait entraîner un regroupement départemental de certaines missions, notamment les contrôles sur pièces.

4) **Création d'une FIE départementale**

A la suite de la mise en place du PCR (Pôle de Contrôle et Revenu de Patrimoine), au 1er janvier 2017, les 3 secteurs de la fiscalité immobilière (Agen/Marmande/Villeneuve) seront regroupés sur une identification informatique unique.

Suite à la question des représentants CGT sur le nombre d'emplois affecté au PCR, Mme SIRE a confirmé qu'il y aurait 11 affectations avec le chef de site au lieu des 13 prévus.

Mme la Présidente a indiqué que les deux emplois ne feraient pas l'objet de suppression et, qu'une analyse de la situation de ce nouveau secteur serait effectuée, courant 2ème semestre 2017.

Il a été confirmé l'abandon des opérations suivantes :

- transfert de gestion hospitalière de CASTELJALOUX
- transfert de gestion hospitalière de VILLEUVE Mle
- transfert de 10 syndicats départementaux d'AGEN Mle
- transfert d'un syndicat intercommunal d'AIGUILLON
- centralisation du PCE induisant la suppression des équipes ICE de Marmande, Tonneins, Villeneuve

Les projets validés par la direction au 01/01/2017 :

- Les fermetures des trésoreries de Duras, Penne d'Agenais et de Sainte Livrade sur Miramont de Guyenne : 18 budgets + le recouvrement des impôts des particuliers de ces communes
- sur Villeneuve Mle : 19 budgets de Sainte Livrade et 1 gestion comptable de Penne d'Agenais
- sur SIP de Tonneins : recouvrement des impôts des particuliers de 7 communes du SIP de Villeneuve (CC LotT et Tolzac)
- sur le SIE de Marmande : les mêmes 7 communes de la CC Lot-et-Tolzac qui étaient au SIE de Villeneuve
- sur le CDIF d'AGEN : toujours ces 7 communes
- sur Fumel : 8 gestions comptables de Penne d'Agenais
- sur le SIP Villeneuve : recouvrement des impôts des particuliers des 9 communes de Penne d'Agenais
- sur la trésorerie Agen Hospitalière : la gestion de l'hôpital de Penne
- sur la trésorerie d'Aiguillon : 9 gestions comptables de la CC de Prayssas plus la commune de Frégimont actuellement sur AGEN Mle. La gestion comptable de Sembas actuellement gérée par Villeneuve

Jeune entrepreneur ou artisan habitant l'une des 7 communes de la CC Lot-et-tolzac (Brugnac, Coulx, Laparade, Tombeboeuf, Tourtres, Verteuil, Villebramar) propriétaire avec des enfants scolarisés , il devra effectuer le paiement des ces factures de cantines/garderie à la trésorerie de Villeneuve Mle, entreprendre les démarches pour ses impôts professionnels soit au SIE de Villeneuve, soit au SIE de Marmande et pour sa TH et TF au CDIF d'AGEN La solution INTERNET bien sur !!!!!

- Aussi, il est à noter la perte de la gestion des logements HABITALYS au 01/01/2018, annonçant, de fait, la fermeture de la trésorerie de l'OPH 47.

La CGT est intervenue sur la question de l'avenir des trésoreries de Casteljaloux, Nerac, Fumel, voir, à terme, d'Aguillon.

En effet, la perte de la gestion hospitalière, actualisée ou dans un proche avenir, la perte du recouvrement des impôts des particuliers, hypothèque, fragilise, l'avenir de ces trésoreries. D'autant plus qu'il tend à se développer la gestion à distance (pôle de soutien !!) des fichiers de la gestion communale.

La direction n'a pas remis en cause notre analyse.

6) Concernant l'annonce du gel du poste comptable de la paierie épartementale, elle n'est plus d'actualité. Ce poste est donc à pourvoir. La direction a signalé qu'il s'agissait d'un poste à enjeux, signifiant que celui-ci devrait être pourvu par un comptable expérimenté sur la gestion publique.

Concernant la perspective de la vacance du poste de comptable à la trésorerie d'Agen Mle, il n'est pas considéré, par la direction, comme étant à enjeux.

Les points 7) et 8) concernant l'annonce de groupes de travail pour le SPF-E et l'organisation des SIP. Des réunions ont déjà eu lieu notamment pour l'organisation des SIP et d'autres sont envisagées d'ici la fin de l'année. En outre, des réunions sont également prévues dans les secteurs concernés. Les synthèses des travaux devront être fournies avant le 31/12/2016.

9) travaux CFP de Marmande

Tout d'abord, Mme SIRE a été très reconnaissante des efforts fournis par les collègues du CFP durant l'été, malgré des conditions extrêmes : système de refroidissement d'air fermé pendant le désamiantage du 2ème étage.

Il faut reconnaître que la direction avait entrepris des démarches, en fonction des moyens à sa disposition, afin d'essayer de compenser, tant bien que mal, le problème de la chaleur.

La CGT a fait savoir qu'elle s'étonnait que, compte tenue des circonstances exceptionnelles (forte chaleur dans les bureaux), l'inspecteur d'Hygiène et sécurité, voir le médecin de prévention, ne se soient pas rendus, au moins une fois, sur place.

La CGT est une nouvelle fois intervenue sur la climatisation de ce site notamment en prévision

de l'implantation de la trésorerie de Marmande Mle toujours envisagé fin 1^{er} trimestre 2017.

En effet, lors des précédents CTL, seule la CGT a demandé que la climatisation actuelle de Marmande Mle soit réinstallée au CFP.

Aussi, la CGT a signalé, toujours lors des CTL précédents, que le système de refroidissement actuelle du CFP était obsolète et qu'en cas de panne, il ne pouvait pas être réparé.

Il semblerait que nos arguments aient eu un echo favorable ! Mme SIRE a indiqué la volonté de la direction de récupérer la climatisation de Marmande Mle et qu'une demande de rallonge budgétaire était en cours.

Comme quoi, même sur des points d'information, le travail des élus peut faire avancer le SCHMILBLIK !!!

10) Travaux cité administrative d'Agen

Les représentants CGT de ce CTL, comme l'avait fait les représentants CGT au CHS-CT, ont remis des photos des bureaux du 3^{ème} étage de la cité administrative d'Agen, afin d'y dénoncer les conditions de travail : des fils électriques traînants au sol entraînant des risques de chutes, manque d'espace de recul derrière les bureaux. Il semblerait bien que les obligations d'espace de circulation dans ces bureaux ne soit pas respectées ...

Il est encore à regretter que l'inspecteur hygiène et sécurité ne se soit pas, à ce jour, déjà rendu sur les lieux.

11)-12)-13) La direction a fait part de recrutement :

- Soit de « service civique » (1 SIP Agen) rémunéré 467,34€ pour 24H hebdomadaires sur 8 mois,
- Soit en apprentissage (1 géomètre, 1 service juridique SIP Agen) rémunéré 61% du SMIC,
- Soit par recrutement PACTE en qualité d'agent administratif. 109 au niveau national dont 2 pour le 47 (SIE Marmande et SIE Villeneuve-sur-Lot).

La CGT a rappelé son attachement au recrutement uniquement par voie de concours (ou d'examens professionnels adaptés) afin de maintenir une égalité d'accès à tous candidats potentiels.

recrutement divers

Les représentants CGT

Didier MIDROUET
Agen Municipale

Pierre MOLINIE (expert)
SIE AGEN